

Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé au Moniteur belge

19322413



Déposé 20-06-2019

Greffe

N° d'entreprise : 0728702503

Nom:

(en entier) : C COMPANY

(en abrégé):

Forme légale : Société en commandite Adresse du siège : Rue d'Acoz(NAL) 17

6120 Ham-sur-Heure-Nalinnes (Ham-sur-Heure)

Belgique

Objet de l'acte : Constitution

C Company

SCS (Société en Commandite Simple)

Rue D Acoz 17 6120 Ham sur Heure Nalinnes

OBJET DE L'ACTE: CONSTITUTION

1/ Monsieur Abbas Muhammad ghani né 02/11/1963 à Kotla qasim khan(Pakistan) Nationalité spain domicilié Rue D Acoz 17 6120 Ham sur Heure Nalinnes .NN :63110251549

2.Monsieur Bilal Hassan né le 21/02/1997 à gujrat Nationalité Pakistan domicilié C sanatramon n° 4 PO 2 8 Benidorn

Lesquels comparants déclarent par la présente, former entre eux une société en commandite simple dont les statuts ont été arrêtés comme suit :

DENOMINATION

La société est une commandite simple dénommée « C COMPANY

SIEGE

Le siège social est établi à Rue D Acoz 17 6120 Ham sur Heure Nalinnes

. Il peut être transféré partout en Belgique par simple décision du gérant.

. OBJET

La Société a pour objet, tant pour elle-même que pour le compte de tiers, seule ou en participation avec qui que ce soit, en Belgique ou à l'étranger :

Activité Principale : .internet shop

Colli services .transport livraison'exploitation et la gestion de supermarché, d'épiceries, de night-shop, tabac shop, en ce compris l'achat, la vente en gros demi-gros et détail, le courtage, l'importation, alimentation general.l'exportation, la location, la conception, la fabrication, la réparation, la transformation, l'exploitation, la distribution, l'édition, le placement de tous produits directement ou indirectement liés à l'alimentation générale, aux boissons alcoolisées ou non, aux liqueurs et aux produits de tabacs ;Salon de Coiffure ; Soins de beauté Teleboutique

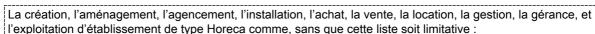
L'exploitation d'un salon de coiffure, esthétique, pédicure, Esthetique

Achat, Vente, location d'immeuble et d'appartement (REAL ESTATE),

L'exploitation, la gestion de magasin de vêtements en ce compris l'achat, la vente, l'import, l'export en gros, demi-gros et détail de tous produits de textile, tissus, cuir, vêtement pour homme, pour dames, enfants, articles et accessoire de couture ;

L'exploitation, la gestion de magasin d'article de sport en ce compris l'achat, la vente en gros demi-gros et détail de tous les produits relatifs au sport ;

Réservé Moniteur Volet B - suite



-Les restaurants, les débits de boissons, les salons de consommation, les snack-bars, les salons de thé, les cafétérias, les cafés, les estaminets, les tavernes, les bars, les friteries, les pizzerias des hôtels, les motels, les maisons de logements;

L'exploitation, et la gestion de service traiteur, la préparation et la commercialisation de tous plats à emporter,

La gestion et l'exploitation de pompes à essences et la vente de carburants, lubrifiants et dérivés ; Salon de Coiffure : Soins de beauté

L'exploitation et la gestion de <<Car Wash>> en ce compris le nettoyage de tous véhicules (camions, voitures,....)

L'abattage, la découpe la transformation de bois.

L'exploitation et la gestion de salons lavoir.

L'exploitation, la gestion de librairie, des cabines téléphonique, de services photocopies et services en tout genre et la vente de bijoux de fantaisie.

L'achat, la vente en gros et en demi-gros et détail, l'importation, l'exportation DVD, cd, et tout matériel informatique.

Cette énonciation n'est pas limitative, mais simplement exemplative.

La société peut d'une façon générale faire en Belgique et à l'étranger tous actes, transaction ou opérations commerciales, industrielles, financière, mobilière ou immobilières se rapportant, indirectement, entièrement ou partiellement, la réalisation.

Ces diverses activités seront autorisées si les accès à la profession nécessaires sont octroyés et respectés. Elle peut s'intéresser par voie de souscription, de participation, d'acquisition, de cession, d'apport ou de fusion ou autrement, dans toutes affaires, entreprises, associations ou sociétés, belges ou étrangères, crées ou à créer, ayant un objet analogue ou connexe au sein, ou de nature à favoriser son entreprise, à lui procurer des matières ou à faciliter l'écoulement de ses produits.

. CAPITAL

Le capital s'élève à 1000 euros (mille euros), à apporter come suit :

Le capital sociale intégrale est constitué de 100(cent) actions, entièrement souscrites.

Le capital social intégral sera libéré en espèce.

ANNE COMPTABLE

l'exercice commencera le jour de la constitution et se terminera le 31Décembre2020

. CESSION DES PARTS

Ont souscrit les membres fondateurs

Les parts sociales sont nominatives inaccessibles aux tiers, elles sont cessibles entre associés moyennant l'approbation de l'assemblée générale. Celle-ci est également compétente pour statuer sur toute demande d'admission ou de démission.

. EXERCICE - ASSEMBLEE GENERALE

. L'assemblée générale annuelle se tient le 2ème Vendredi du mois de juin de chaque année à 18heures au siège de la société.

NOMINATION DU GERANT

Est nommé(e) gérants, pour durée illimitée,

Monsieur Abbas Muhammad ghani né 02/11/1963 à Kotla gasim khan(Pakistan) Nationalité spain domicilié Rue D Acoz 17 6120 Ham sur Heure Nalinnes .NN:63110251549

Lecture faite, tous les comparants ont signé.

Abbas Muhammad Ghani